

Année scolaire 2022/2023

6 septembre 2022- n°2

Infos familles : Les informations de rentrée

Chers parents,

Dès hier, les élèves du CE1 au CM2 ont pu bénéficier de **l'étude dirigée**.

Les élèves de CE1 ont retrouvé la salle d'étude située à droite de l'escalier au 1^{er} étage du bâtiment principal; les élèves de CM1 et CM2 la bibliothèque au 2^{ème} étage du bâtiment principal.

Les élèves de CE2 seront désormais accueillis dans la 3^{ème} classe située au 1^{er} étage du bâtiment principal.

Un service d'étude sera ouvert aux élèves de CP, après les vacances de la Toussaint, sur proposition des enseignantes.

Je vous invite à trouver, ci-dessous, **la programmation des réunions de classe**.

Avant chaque réunion, un temps commun est prévu en salle audio, au 1^{er} étage du bâtiment principal, pour les classes de primaire et en salle de motricité pour les classes de maternelle. Nous vous invitons à participer nombreux à ce temps de présentation et d'échanges.

- 13/09 à 18h30: classes de CM1/CM2D (Mmes Librizzi et Salaun), CM2B (Mme Le Page) et CM2C (Mme Rolland)

- 20/09 à 18h30 : classes de CPA (Mme Maurice), CPB (Mme Wengorzewski), et CPC (Mme Naciri)

- 26/09 à 18h30: classes de CE2A (Mme Le Guen), CE2B (Mmes Irien et Siquin), et CE2/CM1C (Mme Jestin)

- 27/09 à 18h30 : classes de CE1A (Mme Maurice), CE1B (Mme Bodchon), CE1C (Mme Gueguen) et CE1/CE2D (Mme Le Borgne)

- 29/09 à 18h30 : classes de CP/CE1/CE2 E (Mmes Fuchs et Le Prunennec), CM1A (Mmes Fitamant et Arson), CM1B (Mme Tardy) et CM1/CM2E (Mme Miossec)

- 11/10 à 20h00 : classes de Maternelle

Photos de classe

Les photos de classe sont programmées les jeudi 6 octobre et vendredi 7 octobre respectivement en maternelle et en primaire.

Le photographe sera présent sur le site du primaire, dans le préau de la cour CP, de 17h00 à 19h00 le jeudi 6 octobre puis de 7h30 à 8h20 le vendredi 7 octobre pour les familles qui souhaiteraient des photos des fratries. Ces horaires devront être impérativement respectés pour la sécurité des élèves. Les parents auront, sur ces temps périscolaires, la responsabilité de leurs enfants dans le cadre de ces prises de vues.

Les projets d'accueil individualisés (PAI), pour les élèves bénéficiant d'un protocole médical, doivent être actualisés en ce début d'année. S'agissant des PAI existants, il vous suffit de me fournir une ordonnance renouvelée. S'agissant de PAI à mettre en place, je vous remercie de bien vouloir m'en informer.

Les membres de l'APEL, aidés de quelques parents bénévoles, ont réalisé de nombreux tracés colorés sur la cour CP pour le plus grand plaisir de nos élèves. Nous les remercions chaleureusement.

De nouvelles journées travaux seront programmées pour les cours CE et CM. Je vous inviterai à y participer nombreux au bénéfice de vos enfants.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Bien cordialement.

Mme Mélanie CONQ